

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY**

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
31 rue Auguste DOMENGET
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

DECISION DU MAIRE

N° 2025-09-D-69

Michel BOUVIER – Maire de Saint-Pierre d'Albigny

Objet : Renouvellement de concession d'un emplacement au cimetière de Saint-Pierre d'Albigny

Carré 7 Emplacement 31 Concession n°141

Demandeur : Monsieur Patrick DEJARDIN

Le maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2021, .
Donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat.

DECIDE

Article 1 : D'accorder à compter du **09 octobre 2025**, pour une durée de 10 ans, le renouvellement d'une concession d'un emplacement au cimetière de Saint Pierre d'Albigny à **Monsieur Patrick DEJARDIN**, demeurant 2570 route de Ruoms – 07120 PRADONS, pour y fonder la sépulture de sa mère Madame Lucienne DELEAU épouse DEJARDIN.

Article 2 : De faire procéder au recouvrement de la somme de 2555 € par le Trésorier municipal, correspondant au montant de l'emplacement concédé le 15 septembre 2025.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise à Madame la Préfète de la Savoie et au Trésorier municipal.

Fait à Saint-Pierre-d'Albigny, le 15 septembre 2025

**Le Maire
Michel BOUVIER**

